

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

350/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 9 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf octobre à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Éric LE SCANFF, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Absente : Cyrielle MOY

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Laurence LE ROY-TASSEL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 octobre 2025

Objet : Vente de 9 lots au lotissement Hent Skol Louarn - précision

Monsieur Le Maire rappelle la délibération n°159/20 du 15 septembre 2022 relative à la vente des 9 lots restant au lotissement Hent Skol Louarn.

Afin de pouvoir procéder à la vente de ces lots et en l'absence de toute indication, il est nécessaire de préciser que le prix de vente est exprimé en TTC. Aussi, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal le tarif de 20 € TTC /m², les frais notariés étant à la charge des acquéreurs.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, la vente des 9 lots restant du lotissement Hent Skol Louarn au tarif de 20 € TTC / m², les frais notariés étant à la charge des acquéreurs.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Eric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Laurence LE ROY-TASSEL